



Voisine soit disant victime de tapage nous harcèle

Par **valie0**, le **03/12/2013 à 12:56**

Nous avons emménagé dans un appartement au-dessus d'une voisine très agressive au moindre bruit.

Avant même que nous déménagions, nous sommes venus, accompagnée de notre fille âgée de 2ans à l'époque, pour repérer les éventuels rafraichissements à faire dans l'appart, elle est venue tambourinée la porte pour dire, sans se présenter : "Que les choses soient claires, vous dites à votre enfant d'arrêter de marcher partout dans l'appart, c'est infernal..."... Nous nous sommes excusés et avons demandé à notre petite de rester un peu plus tranquille. soit...

En à peu près un an, cette voisine est venue, toujours avec agressivité, tambouriner (pas sonner ou frapper) à notre porte plus d'une douzaine de fois nous dire "bien agressivement", hurlant.

Jusque-là, on s'est toujours excusé gentiment, mais au bout de la 12/13ème fois de plainte agressive et harcelantes, j'ai eu le malheur de lui répondre et donc de lui dire que ce sont des enfants, qu'on ne peut pas tout leur interdire, de marcher, de jouer, de chanter... En gros de vivre comme tout autre enfant sans pourtant il y ait excès... Et là, elle a arrêté de venir tambouriner à la porte. Donc, pour se plaindre, elle hurle avec hystérie, et je pèse mes mots, de chez elle, en pleine nuit ou dans la journée tout en mettant à fond sa musique...

Elle nous ordonne :

1- d'enlever nos chaussures (ce que nous faisons automatiquement dès qu'on rentre dans l'appart), mais il suffit qu'on les garde 1 mn de plus OU qu'on traîne un peu avant de sortir de la maison une fois les chaussures mises au pied pour qu'elle crie de chez elle ou qu'elle vienne

nous harceler)

2- de faire taire notre bébé qui est né 3 mois après notre emménagement qui souffrait de "coliques" surtout la nuit. Comme si on ne faisait pas tout notre possible, déjà pour que notre enfant ne souffre pas d'une part, et que la grande sœur ne soit pas réveillée par la même occasion. Et faire en sorte que les cris ne perturbent pas les voisins.

3- de faire taire notre fille qui tousse en pleine nuit car elle n'arrive pas à respirer. (le médecin urgentiste venu en pleine nuit pour la consultation était outré par le cri de cette voisine et la musique super forte qu'elle mettait pour camoufler le bruit de toux et de pleurs de notre fille

4- plusieurs exemples suite aux problèmes qu'ont nos enfants qui font l'objet de crise d'hystérie de la voisine, toujours accompagnée de musique très forte.

....

Ces cris hystériques en pleine nuit étaient accompagnés de musique à fond la caisse. A plusieurs reprises, elle se réveille très tôt le matin pour claquer ses volets en métal pour se venger (nous savons que le message nous est destiné car c'est suite à des pleurs de nos enfants dans la nuit)

BREF, mes enfants ne peuvent plus s'amuser normalement sans que mon mari et moi les grondions tout le temps pour qu'ils fassent moins de bruit pour la voisine pffff... Il y a plein de jeux d'intérieur qu'ils ne peuvent pas faire car il ne faut pas déranger la voisine...

Dernièrement, nous avons fêté les anniversaires de nos enfants à la maison en invitant des copains. Comme habituellement, nous mettons toujours un petit mot pour les voisins à côté des boîtes aux lettres et sur le panneau d'affichage commun. Fêtes démarrant vers 15h30 et se terminant avant 19h.

Nous avons donc mis un peu de musique pour un jeu, sans mettre à fond le volume. La voisine s'est mise à mettre aussi sa musique au même moment, mais avec l'énorme volume qu'elle mettait habituellement quand elle est fâchée, à un point où on n'entendait plus notre propre musique, dans notre propre appart. Pour dire que l'intensité de notre musique n'était pas si abusif que ça. Donc, nous avons décidé d'arrêter le jeu, les enfants ne comprenaient pas trop mais bon...

Après la fête, nous avons décidé de partager un des gâteaux avec tous les voisins présents dans l'immeuble, dont cette voisine. Tout le monde nous a accueilli à bras ouvert sauf LA voisine qui s'est permise de crier sur ma fille, qui lui présentait gentiment son gâteau, en lui hurlant « Ce n'est pas une manière de fêter un anniversaire, notre musique... ». Ma fille ne savait plus où se mettre, elle pleurait dans son coin. Je ne pouvais pas me contenir voyant ma fille, limite traumatisée et lui ai répondu que nous avons prévenu via un affichage dans le hall et que ça se passait en journée, pour un petit laps de temps et que les fêtes sont occasionnelles à raison de 2 fois dans l'année (ayant 2 enfants). Elle me répond que je n'ai qu'à fêter ça à Mac Do !?! Fâché, je lui ai dit que ce n'est pas à elle de décider comment on aimerait fêter les anniversaires. Sur ce, j'ai pris ma fille pour ne pas la faire souffrir de plus devant de telle « dialogue agressive », elle me disait que la prochaine fois, elle appellera la police. Je lui ai répondu : « faites donc ».

A l'anniversaire de mon fils, quelques semaines après, toujours un petit mot pour prévenir les voisins.

Au moment où les copains arrivent avec leurs parents, la voisine pousse violemment la

porte du pallier et hurle devant les parents « si vous mettez de la musique comme la dernière fois j'appelle la police ». Gênée devant les parents, je lui ai répondu gentiment et rapidement, « appelez la police si vous voulez » et ai fermé vite fait la porte car elle était sur le point de continuer la conversation. Les parents étaient choqués par son hystérie. Leur première réaction était « elle n'est pas normale cette personne, c'est qui ? Et vous vous laissez hurler dessus comme ça, pas moi ».

Là, JE SUIS A BOUT, ça fait 4 ans que nous faisons tout notre possible pour faire attention aux bruits pour le voisinage (surtout pour CETTE voisine). Mais nous pouvons aussi profiter de notre appart, nous ne sommes pas là dans la journée (école et travail), le WE, nous ne cessons d'emmener nos enfants chez la famille ou dans des parcs (quand il fait beau) pour qu'ils se lâchent en dehors de l'appart pour leur bien-être et aussi pour la paix de LA voisine. Dans tous les autres forums, c'est celui qui cause le bruit qui est fautif... Dans mon cas, je me sens harcelée. Je reconnais que notre immeuble est très mal isolé, que les enfants font un peu de bruit (ce sont des enfants, et ils sont de loin qualifiés de turbulents), on ne met jamais la musique trop fort (un peu pendant les fêtes d'anniversaire mais pas trop).
Merci de me dire comment réagir...

Par **Lag0**, le **03/12/2013** à **13:08**

Bonjour,
Etes-vous propriétaire ou locataire ?
Et même question pour la voisine ?

Par **valie0**, le **03/12/2013** à **14:24**

Bonjour,
Nous sommes tous deux propriétaires

Par **valie0**, le **05/12/2013** à **10:06**

Mon cas doit être très particulier pour qu'aucune réponse ne puisse être apportée ?!?